



Refus d'agrément d'assistante familiale

Par **moumoune0405**, le **12/04/2024** à **16:36**

Bonjour,

Je suis Madeleine et j'ai fait une demande d'agrément pour être assistante familiale.

J'ai eu un refus. Je suis en train de faire un recours gracieux mais je me demande s'il n'est pas mieux de faire un recours contentieux.

Savez-vous si un recours gracieux a des chances d'aboutir. J'aimerais aussi connaître le coût approximatif d'un recours contentieux.

En vous remerciant, sincères salutations.

M.

(anonymisation)

Par **Pierrepauljean**, le **12/04/2024** à **16:56**

bonjour

avez vous la possibilité de savoir selon quel motif ce refus a été prononcé?